

Du maître-jureur...

En Brabant et en Flandre, le populaire sacre hors propos. C'est pourquoi l'on voit aux murs des inscriptions qui disent :

« *Hier vloekt men niet !* »

« *Ici on ne jure pas !* »

Et elles n'empêchent point qu'on jure autant ! Une fois, Keizer Karel faisait route avec un compère, lequel ne proférait deux mots sans que le troisième ne fût un juron.

— « Compère, lui dit Karel charitable, tu jures sans répit, et, faisant cela, te damnes ! »

— « Je le sais, *godferdomme* ⁽¹⁾, mais je n'y puis rien ! » répondit l'autre. Keizer Karel pour-

(1) Juron flamand classique.

suivit : — « Ne pourrais-tu essayer de corriger ta langue ? Marche donc dix pas sans jurer !... » — « Je le veux, *godferdomme* !... » s'écria le jureur. Et Keizer Karel furieux : — « Mais, *godferdomme* !... tu jures encore !... »

MICHEL DE GHELDERODE

L'HISTOIRE COMIQUE DE

Keizer Karel

TELLE QUE LA PERPETUERENT JUSQU'A NOS JOURS LES
GENS DE BRABANT ET DE FLANDRE • TEXTE INTEGRAL
ET DEFINITIF. MIS EN IMAGES PAR ALBERT DAENENS

• A L'ENSEIGNE DU CARREFOUR. AU CENT SOIXANTE-
QUATRE DE LA RUE DE L'INTENDANT. A BRUXELLES
• AN DU SEIGNEUR MIL NEUF CENT QUARANTE-TROIS.



MICHEL DE GHELDERODE

L'HISTOIRE COMIQUE DE

Keizer Karel

TELLE QUE LA PERPETUERENT JUSQU'A NOS JOURS LES
GENS DE BRABANT ET DE FLANDRE TEXTE INTEGRAL
ET DEFINITIF. MIS EN IMAGES PAR ALBERT DAENENS
A L'ENSEIGNE DU CARREFOUR, AU CENT SOIXANTE-
QUATRE DE LA RUE DE L'INTENDANT. A BRUXELLES
AN DU SEIGNEUR MIL NEUF CENT QUARANTE-TROIS.

